



Communiqué de Presse

La Chirurgie serait-elle ce qu'elle est aujourd'hui en France s'il n'y avait pas eu le Secteur II ?

Réponse à Daniel Lenoir (Mutualité Française)

La France est un pays remarquable où l'excellente qualité du secteur chirurgical (public comme privé) et l'absence de files d'attente confèrent un haut niveau de longévité à notre population. Ceci est dû à trois phénomènes ; une bonne formation des chirurgiens en France, une bonne organisation de la permanence des soins en établissements publics ou privés et enfin, pour les chirurgiens ayant une activité libérale, la possibilité de moduler leurs honoraires grâce au Secteur II.

En effet, depuis 20 ans, pour ne pas dire plus, les honoraires des chirurgiens n'ont pas augmenté. Aujourd'hui, s'il n'y avait pas eu ce secteur II, il y aurait beaucoup moins de chirurgiens sur le marché, les files d'attente seraient organisées et la désaffection pour cette belle profession serait encore plus importante (actuellement, il y a par an en formation 25 chirurgiens en chirurgie viscérale et 75 en chirurgie orthopédique alors qu'il en faudrait près de 4 fois plus).

Nous avons quelques difficultés à comprendre le point de vue de Daniel LENOIR (Cf. le Panorama du Médecin du 10/03/2008), actuel directeur de la Mutualité française et opposant absolu à toute forme de revalorisation de la chirurgie en France. Contrairement à ce qu'il déclare, **le secteur II a été fort heureusement pour les patients et pour les chirurgiens un accord gagnant/gagnant** et non un processus gagnant/perdant. Si l'on est obligé de faire évoluer actuellement la situation, c'est bien parce que Daniel LENOIR, lorsqu'il avait d'autres responsabilités, ne s'est pas inquiété de la revalorisation de la chirurgie.

Si la plupart des chirurgiens ne pratiquaient pas des « dépassements d'honoraires », ils ne gagneraient pas leur vie, d'autant que les coûts des charges et de la structure ont augmenté de façon considérable, de même que l'inflation. De ce fait, la seule solution pour les chirurgiens a été le recours à ces compléments d'honoraires.

Il est fondamental de « mettre à plat » le problème de la chirurgie en France et d'évaluer exactement les honoraires des chirurgiens, en les séparant du coût de la pratique et **surtout ne pas confondre « revenus » et « honoraires »**. Ceci permettrait de connaître le salaire horaire de la chirurgie ce qui pourrait réserver de grandes surprises en comparaison à d'autres professions.

Les chirurgiens sont volontaires pour cette remise à plat du système, surtout pour discuter du montant de leurs charges qui doivent apparaître dans le montant de leurs honoraires.

Si la CCAM avait été réellement appliquée avec la juste évaluation du coût de la pratique et une revalorisation annuelle de ce coût de la pratique, comme cela était prévu sur le plan conventionnel, nous n'en serions pas là aujourd'hui.

Alors, au lieu de faire des déclarations à l'emporte pièce, Monsieur LENOIR et la Mutualité Française feraient mieux de s'inquiéter afin de savoir si demain les patients pourront encore être opérés, faute de chirurgiens.

Le SNCO est prêt à dialoguer à ce sujet avec la Mutualité Française.

Docteur Jacques Caton
Président du SNCO
Tél. : 06 07 39 76 15

Docteur Patrice Papin
Secrétaire Général du SNCO
Tél. : 06 77 41 88 98

Contact Presse : 06.08.64.64.57

Mardi 25 mars 2008 - Publiable immédiatement

AtoutCom Presse